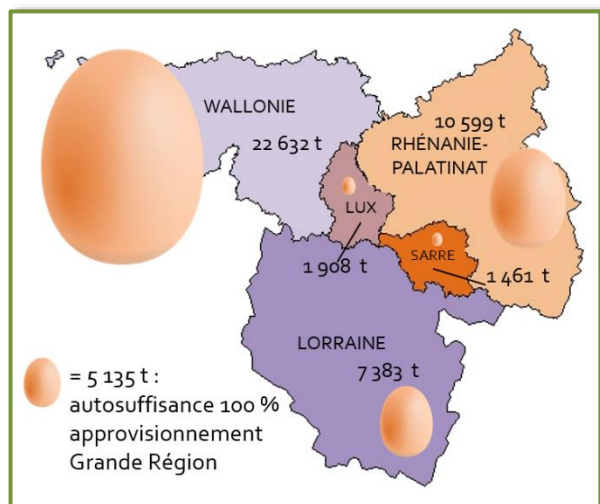


Les œufs en Grande Région



UNIVERSITÉ DE LORRAINE



Production régionale

La Grande Région produit en moyenne **44 000 tonnes** par an et se concentre en Wallonie avec environ la moitié de la production. Cela s'explique aussi par le nombre élevé de poules pondeuses en Wallonie en comparaison avec les autres régions, soit plus d'un million.

Région	Production d'œufs annuelle (tonnes)	Besoins de la restauration collective (tonnes)	Taux de couverture de la demande restauration collective avec la production
Wallonie	22 632 t	1 417 t	1 597 %
Rhénanie-Palatinat	10 559 t	1 575 t	673 %
Lorraine	7 383 t	1 411 t	523 %
Luxembourg	1 908 t	307 t	621 %
Sarre	1 461 t	425 t	344 %
Grande Région	43 983 t	5 135 t	857 %

Autosuffisance régionale de la restauration collective

Chaque région transfrontalière est théoriquement largement en capacité d'approvisionner chaque restauration collective à l'échelle régionale. Un **approvisionnement transfrontalier n'est pas nécessairement requis.**

Conditions de production

De manière générale, les œufs consommés en restauration collective le sont **sous forme transformé** dans des produits issus de l'industrie agro-alimentaire (émulsifiant, liant, agent moussant, exhausteur de goût...). Ces produits transformés peuvent ne pas être produits en Grande Région et proviennent très majoritairement des œufs issus de l'élevage en cage. Il existe cependant des œufs commercialisés et disponibles en Grande Région (avec un marquage européen 0 = bio ou 1 = en plein air) qui respectent le bien-être animal et pourrait s'inscrire dans la charte AROMA.

Equivalence en surfaces de production céréalière requises pour l'alimentation des volailles afin de fournir la restauration collective de la Grande Région avec œufs : **1 883 hectares** (18,83 km²) soit **0,07 %** de la surface agricole utile de la Grande Région.